

SEMECCEL CITE DE L'ESPACE
AVENUE JEAN GONORD
BP 25855

31506 TOULOUSE CEDEX 5

A l'attention de M LAPIZE PATRICK

RAPPORT DE VÉRIFICATION DES EQUIPEMENTS MECANIQUES



Rapport n° : 8330218-002-1

Vérification effectuée le : 25/01/2017



Agence de TOULOUSE Rive Gauche

22 avenue Clément Ader 31770 COLOMIERS

Téléphone : 05 61 37 62 62 - Fax : 05 34 46 82 88

Apave - 191 rue de Vaugirard - 75738 Paris Cedex 15 - SA au capital de 222 024 163 € - RCS Paris 527 573 141

Filiales opérationnelles : **Apave Alsacienne SAS** - RCS 301 570 446 ; **CETE Apave Nord-Ouest** - RCS 419 671 425 ;
Apave Parisienne SAS - RCS 393 168 273 ; **Apave Sudeurope SAS** - RCS 518 720 925

SEMECCEL CITE DE L'ESPACE
AVENUE JEAN GONORD
BP 25855

31506 TOULOUSE CEDEX 5

A l'attention de M LAPIZE PATRICK

Artigues, le 26/01/2017

Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le compte rendu de vérification concernant :

- Vérification périodique ou ponctuelle des équipements suivants :
- Appareils de transport mécaniques

Un compte rendu verbal a été présenté à HERMELIN / OTIS

Le registre réglementaire a été visé

Ce rapport comporte 32 pages numérotées de 1 à 32

Ce rapport comprend une étude de sécurité des équipements de transport mécaniques.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

**Adresse de l'installation visitée ou
de rattachement :**

SEMECCEL CITE DE L'ESPACE
AVENUE JEAN GONORD
BP 25855
31506 TOULOUSE CEDEX 5

Vérificateur : **SALINAS Denis**

22 avenue Clément Ader

31770 COLOMIERS

Téléphone :

Télécopie :

VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES Prescriptions applicables aux utilisateurs

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Les vérifications des équipements de travail doivent être effectuées par des personnes qualifiées, compétentes dans le domaine de la prévention des risques présentés par les équipements de travail et connaissant les dispositions réglementaires afférentes (article R.4323-24 du Code du travail) et ayant l'expérience du métier de vérificateur, en particulier une pratique habituelle de celui-ci.

APPAREILS ET ACCESSOIRES DE LEVAGE

Les équipements de travail servant au levage de charges, de postes de travail ou au transport en élévation des personnes, utilisés dans les établissements visés à l'article L.4111-1 à L.4111-3 du Code du Travail ainsi que ceux utilisés dans les mines et carrières et leurs dépendances visées par le Règlement Général des Industries Extractives, sont soumis respectivement, en matière de vérification, aux dispositions des arrêtés du 01 mars 2004 et du 30 novembre 2001 qui prescrivent les vérifications suivantes :

Vérification avant mise ou remise en service

Les appareils de levage mus mécaniquement ou par la force humaine et les accessoires de levage doivent faire l'objet de tout ou partie des examens et essais suivants, lors de leur mise 1) ou remise 2*) en service :

EXAMENS ET ESSAIS	CIRCONSTANCES IMPOSANT DES EXAMENS OU ESSAIS
examen d'adéquation	1) lors de la mise en service dans l'établissement (neuf, occasion ou location)
examen de montage et d'installation	2a) lors d'un changement, de site d'utilisation, de configuration, de conditions d'utilisation sur un même site
essais de fonctionnement	2b) à la suite d'un démontage suivi d'un remontage
examen de l'état de conservation	2c) après tout remplacement, réparation ou transformation importante intéressant un organe essentiel
épreuves statiques et dynamiques	2d) à la suite de tout accident provoqué par la défaillance d'un organe essentiel

Toutefois, les appareils soumis à des changements de site d'utilisation et ne nécessitant pas l'aménagement de supports particuliers sont dispensés de la vérification prévue au cas 2a) ci-dessus, à condition d'avoir fait l'objet, dans cette configuration, des examens et essais de mise en service du cas 1) ci-dessus et, depuis moins de six mois, de la vérification générale périodique.

Nota : Les épreuves permettent de s'assurer expérimentalement de l'absence d'anomalie préjudiciable à la solidité et/ou à la stabilité. A défaut de présentation des documents prévus par l'arrêté du 01 mars 2004, sans avis formalisé du chef d'établissement, les épreuves sont réalisées conformément aux dispositions du contrat, dans les conditions prévues par le fabricant et à défaut dans les conditions définies par les textes de références. Le vérificateur ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués par les épreuves à l'appareil ou à son support. L'examen de montage et d'installation est limité aux éléments assemblés sur le site d'utilisation et réalisé sur la base des informations contenues dans la notice d'instructions du fabricant.

Vérification générale périodique

Les appareils et les accessoires de levage doivent faire l'objet de vérifications générales à périodicité annuelle. Toutefois, cette périodicité est :

- Semestrielle pour les appareils listés au II et III de l'article 20 de l'arrêté du 01 mars 2004, les appareils mus par une énergie autre que la force humaine et utilisés pour le transport des personnes ou le déplacement en élévation des postes de travail.
- Trimestrielle pour les appareils mus par la force humaine et utilisés pour le déplacement en élévation des postes de travail.

Ces vérifications comprennent l'examen de l'état de conservation et les essais de fonctionnement.

MACHINES ET ENGINS DE TERRASSEMENT A CONDUCTEURS PORTES

Vérification générale périodique

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 5 mars 1993 modifié ou de l'arrêté du 24 juin 1993, les machines et engins de terrassement définis par ces textes doivent faire l'objet de vérifications générales à périodicité trimestrielle ou annuelle selon le cas, qui comprennent l'examen de l'état de conservation et les essais de fonctionnement. Tous les équipements de travail doivent être réglés, entretenus et vérifiés régulièrement de manière à préserver la sécurité et la santé des travailleurs dans le cadre de l'obligation générale de sécurité (article L.4321-1 du Code du travail).

AUTRES EQUIPEMENTS

ASCENSEURS, MONTE-CHARGES ET ELEVATEURS DE PERSONNE DONT LA VITESSE N'EXCEDE PAS 0,15 m/s

L'article R.125-2-4 du Code de la Construction et de l'Habitation prescrit un contrôle technique des ascenseurs au moins tous les cinq ans. L'arrêté du 29 décembre 2010 prescrit une vérification annuelle des ascenseurs, monte-charges et élévateurs de personnes. La vérification, fonctionnement compris, des ascenseurs doit être effectuée par un organisme agréé, tous les cinq ans et après transformation importante, dans les établissements recevant du public. Le fonctionnement des ascenseurs installés dans des immeubles de grande hauteur (IGH) doit être vérifié, par un organisme agréé tous les 6 mois pour les appareils équipés de dispositifs d'appel prioritaire et tous les ans pour ceux qui n'en sont pas équipés.

Par ailleurs, indépendamment des examens précités, les normes NF EN 81-1/2 stipulent que les ascenseurs doivent faire l'objet d'examen et essais à la suite de transformations importantes ainsi qu'après tout accident et incident.

ESCALIERS MECANQUES ET TROTTOIRS ROULANTS

Dans les établissements recevant du public, la vérification de ces appareils doit être effectuée par un organisme agréé, tous les ans et après transformation importante.

DIVERS

Les équipements suivants doivent être vérifiés:

- A la mise ou à la remise en service et périodiquement au moins tous les 3 mois : Echafaudages (arrêté du 21 décembre 2004),
- Au moins tous les 6 mois : Portes et portails automatiques ou semi-automatiques (arrêté du 21 décembre 1993),
- Au moins tous les 12 mois : Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur (arrêté du 19 mars 1993).

DEFINITION ET CONTENU DES MISSIONS DE BASE

La mission comprend les seules opérations décrites dans le présent rapport, réalisées dans les limites définies ci-dessous. Les codes de missions sont rappelés dans le corps du rapport.

Pour les équipements de travail, les vérifications périodiques, les vérifications avant mise ou remise en service, sont réalisées dans le respect des contenus, des limites d'investigation et des exclusions de mission définis dans les cahiers des charges de la profession.

Pour les autres équipements, les examens et essais effectués dans le cadre des missions de base comportent, l'examen visuel de l'état de conservation des parties de l'équipement, visibles et accessibles sans démontage et en sécurité, l'essai de fonctionnement de l'équipement et des dispositifs de protection en place. Pour les ascenseurs, monte-charge, escaliers mécaniques et trottoirs roulants les missions sont complétées, le cas échéant, par la vérification du respect des prescriptions applicables aux établissements recevant du public (ERP), immeubles de grande hauteur (IGH) et immeubles d'habitation.

Les examens et essais effectués dans le cadre des missions de base nécessitent, de la part du chef d'établissement, la mise à disposition des équipements à examiner, des opérateurs qualifiés à leur conduite, de la documentation nécessaire (notice d'instructions, déclaration de conformité, rapport précédent, données relatives au site...), des moyens d'accès sécurisés et dans le cas des vérifications relatives aux appareils de levage, des charges d'essais et d'épreuves suffisantes.

Limites :

En absence d'un opérateur qualifié à la conduite et/ou des moyens d'accès sécurisés, la vérification est limitée à l'état de conservation des parties visibles et accessibles de plain-pied, équipement à l'arrêt. Les limites de la vérification sont alors précisées dans le rapport.

L'examen de montage et d'installation exclut notamment, tout essai, contrôle géométrique ou métrologique, toute vérification des caractéristiques mécaniques des supports, massifs, ancrages, fixations, ainsi que des éléments constitutifs des assemblages et, le cas échéant, de leur couple de serrage.

La vérification de l'efficacité des dispositifs agissant en cas de dépassement des conditions d'emploi tels que freins de secours et de sécurité, dispositifs hors course, détecteurs de survitesse nécessitant la mise en œuvre de moyens d'essai particuliers ou la neutralisation de certains organes pouvant présenter des risques importants, notamment pour les personnes, ne peut être réalisée qu'en présence et sous la direction d'un représentant qualifié du constructeur ou de l'entreprise de maintenance pour les ascenseurs.

Exclusions aux missions de base :

La vérification de la mise en œuvre des dispositions relatives aux risques couverts par d'autres réglementations (risques électriques, incendie, explosion, appareils à pression, circulation sur la voie publique,...).

Les opérations qui relèvent de la responsabilité :

- des fabricants qui, seuls, peuvent garantir leur fourniture (matières premières, composants), leur mise en œuvre et la conformité des équipements aux règles techniques de conception et de construction qui leur sont applicables.

- des utilisateurs, seuls chargés de s'assurer du respect d'une part des obligations qui leur sont faites lors de la mise ou remise en service des équipements de travail, y compris l'examen d'adéquation des appareils de levage et, d'autre part, des mesures d'organisation, des prescriptions techniques d'utilisation applicables aux équipements, ainsi que de la tenue de(s) registre(s) de sécurité et carnet(s) de maintenance.

- des services de l'établissement chargés d'assurer la surveillance, le nettoyage, le démontage périodique des parties cachées, la réalisation des opérations de maintenance et de maintien de l'état de conformité, l'examen approfondi de certains équipements de travail (cas des grues à tour).

- des exploitants lorsque ceux-ci sont soumis, notamment pour l'implantation de certains engins de chantier, à des dispositions particulières fixées par des arrêtés préfectoraux ou municipaux.

MISSIONS DE BASE

B1	EXAMENS ET ESSAIS LORS DE LA MISE OU REMISE EN SERVICE D'APPAREILS OU D'ACCESSOIRES DE LEVAGE (Selon conditions définies contractuellement)	B2	VERIFICATIONS PERIODIQUES
B10	lors de la première mise en service dans l'établissement	B20	de prise en charge par l'APAVE
B15	lors de la remise en service dans l'établissement	B21	annuelle
	- à la suite d'un démontage suivi d'un remontage	B22	semestrielle
	- à la suite d'un changement de site d'utilisation, de configuration, de conditions d'utilisation sur un même site	B23	trimestrielle
	- à la suite d'un accident, après réparation ou transformation	B24	ponctuelle
		B25	contrôle technique quinquennal des ascenseurs

Repère d'inspection : cette vignette apposée sur l'équipement ne constitue pas une marque ou une attestation de conformité ou de sécurité.

AUTRES MISSIONS - Ces missions ne sont effectuées que si le contrat les mentionne expressément

B4	VERIFICATION DE L'ETAT DE CONFORMITE	B5	ASSISTANCE TECHNIQUE
B42	à la demande de l'Inspection du Travail		
B43	hors demande de l'Inspection du Travail		
B44	des équipements en service (diagnostic)		
C1	CONTROLES ELECTRIQUES	C4	CONTROLE DE CARACTERISTIQUES
	Examen de conformité de l'équipement électrique à des dispositions normatives (à préciser)		Contrôle dimensionnel
			Contrôle de performances
C2	ESSAIS PARTICULIERS	C5	EXAMENS ET ESSAIS PARTICULIERS
	Essai du parachute et/ou du limiteur de vitesse		Selon un cahier des charges ou une spécification
	Essai des freins de secours et/ou de sécurité		Selon des normes spécifiques
	Essai de dispositifs s'opposant au dépassement des conditions d'emploi		A l'aide de moyens d'investigations spéciaux
	Essai des dispositifs anti-collision.		
C3	EXAMENS PARTIELS	C6	ASSISTANCE A L'EXAMEN D'ADEQUATION
			Avant mise ou remise en service

LISTE DES EQUIPEMENTS

désignés par contrat ou convention

N° ordre	Code	Equipement	Constructeur	N° identification	Page
1	5030	Ascenseur	CFA	94 N 38739	5
2	5030	Ascenseur	OTIS	45 NDM 327	9
3	5030	Ascenseur N 3	OTIS	45 KFL 333	13
4	5030	Ascenseur	CFA	94 N 38738	17
5	5030	Ascenseur N 4	THYSSEN	AM 80301	21
6	5030	Ascenseur	OTIS	45 NVE 270	25
7	5030	Ascenseur N 1	OTIS	45 NGZ 181	29



EQUIPEMENTS MECANQUES

5 / 32

Date : 26/01/2017

N° Rapport : 8330218-002-1

N°ordre : 1

SEMECCEL CITE DE L'ESPACE

AVENUE JEAN GONORD
BP 25855

31506 TOULOUSE CEDEX 5

RAPPORT DE VERIFICATION

MISSION EFFECTUEE :

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 25/01/2017
Vérificateur(s) APAVE : SALINAS Denis

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine : Cité de l'Espace
Repère Bâtiment : IMAX
Repère Service : AMB 39

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation : Ascenseur Code : 5030
Constructeur : CFA Marque : OTIS
N° d'Identif. : 94 N 38739 Type : Simplex
Année (plaque) : 2001

Particularité : ASCENSEUR À ADHÉRENCE SANS LOCAL DE MACHINE - 5 CABLES ACIER SUR 1 BRIN
TABLEAU DE COMMANDE DANS LE MONTANT DE LA PORTE PALIÈRE DU HAUT
2 FACES D'ACCÈS - PORTES AUTOMATIQUES COULISSANT HORIZONTALEMENT
3 NIVEAUX DESSERVIS

Charge nominale en cabine : 630kg, 8 personnes

Vitesse 1m/s V de prise descente 1.33m/s V de prise montée 1.39m/s

Triphonie fonctionne marque MEMCO

Déclaration de conformité : Non présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Ascenseur/Monte-charge/Elévateur de personnes - Examen de l'état de conservation et essais de fonctionnement.

Arrêté du 29 décembre 2010

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception et aux prescriptions techniques applicables, ainsi que des mesures d'organisation et les règles générales de prévention.

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.

Ascenseur

CONSTRUCTEUR : CFA

TYPE : Simplex

CAPACITE :

ANNEE : 2001

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>GAINÉ</u>	ENTIÈREMENT CLOSE - Maçonnerie
Parois de protection	En place, bon état
Garde-pieds - seuils	Bon état
Moyens d'accès cuvette	En place, bon état
Eléments de guidage	Bon état apparent
<u>ORGANES DE SUSPENSION</u>	5 CABLES ACIER DE DIAMÈTRE = 10 mm - 1 BRIN
Etat général	Bon état apparent
Attaches	Bon état apparent
Poulies - pignons	Bon état apparent
<u>LOCAUX MACHINE ET/OU POULIES</u>	EN GAINÉ ET AU PALIER
Accès locaux	En place, installation correcte, bon état
Affichage	En place, bon état
Accès intérieur local	Bon état
Mécanisme de levage	Bon état apparent
Système de freinage	Fonctionne, sans défaut apparent
<u>DISPOSITIFS DE SECURITE</u>	PARACHUTE DE CABINE COMMANDE PAR LIMITEUR DE VITESSE
Parachute habitacle	Commandé par limiteur de vitesse, prise dans les 2 sens. OTIS 9672 A - CE 0635
	Fonctionne, sans défaut apparent
Dispositif vitesse excessive montée	Parachute et limiteur de vitesse Bon état apparent
Limiteur de vitesse	OTIS 15 TAA 20602 E1 Vn = 1,00m/s - V prise descente = 1,33m/s - Vitesse de prise montée = 1,39 m/s 2001 - N°. Série J0046279 Fonctionne, sans défaut apparent
Dispositif d'immobilisation (maintenance)	Taquet contacté En place, bon état, fonctionne
Autre(s) dispositif(s)	Bon état, fonctionne(nt)
<u>EQUIPEMENTS DES PALIERS</u>	BOUTONS POUSSOIRS LUMINEUX
Organes de commande	Bon état, fonctionnent
Signalisation	Bon état, fonctionne
Affichage	Bon état
<u>PORTES PALIERES</u>	MÉCANIQUES COULISSANT HORIZONTALEMENT, À FERMETURE LATÉRALE ET À ENTRAÎNEMENT SIMULTANÉ - 2 VANTAUX. PASSAGE LIBRE = 800mm - OTIS 25F FAA 23050 G -Serrures PRIMA CE 0088 - Certificate 007/0499/15
Eléments constitutifs - mécanismes	Bon état, fonctionnent
Dispositifs de verrouillage	Bon état, fonctionnent
Contrôles de fermeture	Bon état, fonctionnent
Protections fermeture porte(s)	Contact de choc + cellule photoélectrique Bon état, fonctionnent
Dispositifs déverrouillage de secours	Fonctionnent
<u>HABITACLE/CABINE</u>	PLEINE MÉTALLIQUE, 2 FACES D'ACCÈS - PORTES AUTOMATIQUES COULISSANT HORIZONTALEMENT, A FERMETURE LATÉRALE, 2 VANTAUX CELLULES SIMPLES - Dimensions: Profondeur = 1450mm, Largeur = 1070mm, Passage libre = 800mm
Eléments constitutifs	Bon état
Garde-pieds	Bon état, fonctionne
Porte(s)	Bon état, fonctionne(nt)



EQUIPEMENTS MECANQUES

8 / 32

Date : 26/01/2017

N° Rapport : 8330218-002-1

N°ordre : 1

Ascenseur

CONSTRUCTEUR : CFA

TYPE : Simplex

CAPACITE :

ANNEE : 2001

Protection fermeture porte(s)	Contact de choc + cellule photoélectrique
	Bon état, fonctionne
Dispositifs de verrouillage porte(s)	Bon état, fonctionne
Contrôle de fermeture porte(s)	Bon état, fonctionne
Eclairage normal	Bon état, fonctionne
Eclairage secours	Bon état, fonctionne
Affichage	En place, bon état
Organes de commande	Bon état, fonctionnent
Dispositif réouverture portes	Fonctionne
Dispositif demande de secours	Report d'alarme vers le PC
	Bon état, fonctionne

SEMECCEL CITE DE L'ESPACE

AVENUE JEAN GONORD
BP 25855

31506 TOULOUSE CEDEX 5

RAPPORT DE VERIFICATION**MISSION EFFECTUEE :**Code mission (*) : B21
Date de vérification : 25/01/2017
Vérificateur(s) APAVE : SALINAS Denis**LIEU DE VERIFICATION :**Dossier n° : .
Repère Usine : Cité de l'Espace
Repère Bâtiment : EXPO
Repère Service : BOJ 95**APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE**Désignation : Ascenseur Code : 5030
Constructeur : OTIS Marque :
N° d'Identif. : 45 NDM 327 Type : EUROPA 2000
Année (plaque) : 1993Particularité : ASCENSEUR HYDRAULIQUE 4 NIVEAUX - 1 VÉRIN SIMPLE EFFET + 4 CABLES ACIER
MACHINERIE BASSE DÉPORTÉE
2 FACES D'ACCÈS - PORTES AUTOMATIQUES COULISSANT HORIZONTALEMENT

Charge nominale en cabine : 650kg, 8 personnes

Vitesse 0.63m/s

Triphonie fonctionne MARQUE MEMCO

Déclaration de conformité : Sans objet*Marquage* : Sans objet**CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION ***

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Ascenseur/Monte-charge/Elévateur de personnes - Examen de l'état de conservation et essais de fonctionnement.

Arrêté du 29 décembre 2010

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception et aux prescriptions techniques applicables, ainsi que des mesures d'organisation et les règles générales de prévention.

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts, mentionnés ci-après, auxquelles il convient de remédier.

DISPOSITIFS DE SECURITE

- VALVE DE RUPTURE PAS DE FONCTIONNEMENT CABINE VIDE /A REGLER

Ascenseur

CONSTRUCTEUR : OTIS

TYPE : EUROPA 2000

CAPACITE :

ANNEE : 1993

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>GAINÉ</u>	ENTIÈREMENT CLOSE - Maçonnerie
Parois de protection	En place, bon état
Garde-pieds - seuils	Bon état
Moyens d'accès cuvette	En place, bon état
Eléments de guidage	Bon état apparent
<u>ORGANES DE SUSPENSION</u>	1 VÉRIN SIMPLE EFFET - 4 CABLES ACIER DE DIAMÈTRE = 10 mm
Etat général	Bon état apparent
Attaches	Bon état apparent
Poulies - pignons	Bon état apparent
Vérin	Bon état apparent
<u>LOCAUX MACHINE ET/OU POULIES</u>	MACHINERIE BASSE DÉPORTÉE - ACCÈS DE PLEIN PIED - MARCHÉ A L'ENTRÉE - PLAFOND BAS Centrale hydraulique GMV 3010 1" 1/4
Accès locaux	En place, installation correcte, bon état
Affichage	En place, bon état
Mécanisme de levage	Bon état apparent
Système de freinage	Fonctionne, sans défaut apparent
<u>DISPOSITIFS DE SECURITE</u>	SOUPAPE DE RUPTURE + RUPTURE D'ORGANES DE SUSPENTE
Parachute habitacle	Hydraulique:soupape de rupture Mécanique: OTIS B 9672 C - Marquage Epsilon: 529 D88 - EFV 299/3, à rupture de suspente. Voir observation
Dispositif s'opposant à la dérive	Renivelage + retour automatique temporisé au niveau inférieur. Fonctionne, sans défaut apparent
Contrôle rupture/mou de suspente	Bon état, fonctionne
Autre(s) dispositif(s)	Bouton d'arrêt en cuvette - Hors-course haut Bon état, fonctionne(nt)
<u>EQUIPEMENTS DES PALIERS</u>	BOUTONS POUSSOIRS LUMINEUX
Organes de commande	Bon état, fonctionnent
Signalisation	Bon état, fonctionne
Affichage	Bon état
<u>PORTES PALIERES</u>	MÉCANIQUES COULISSANT HORIZONTALEMENT, À FERMETURE LATÉRALE ET À ENTRAÎNEMENT SIMULTANÉ - 2 VANTAUX. Serrures OTIS A 9940 H- Marquage epsilon: 529 F 86 - CCT 90005
Eléments constitutifs - mécanismes	Bon état, fonctionnent
Dispositifs de verrouillage	Bon état, fonctionnent
Contrôles de fermeture	Bon état, fonctionnent
Protections fermeture porte(s)	Contact de choc + cellule photoélectrique Bon état, fonctionnent
Dispositifs déverrouillage de secours	Fonctionnent
<u>HABITACLE/CABINE</u>	PLEINE MÉTALLIQUE, 2 FACES D'ACCÈS - PORTES AUTOMATIQUES COULISSANT HORIZONTALEMENT, A FERMETURE LATÉRALE, 2 VANTAUX CELLULES SIMPLES - Dimensions: Profondeur = 1500mm, Largeur = 1100mm, Passage libre = 800mm
Eléments constitutifs	Bon état
Trappe(s) de secours	Bon état, fonctionne(nt)
Garde-pieds	Bon état, fonctionne
Porte(s)	Bon état, fonctionne(nt)
Protection fermeture porte(s)	Contact de choc + cellule photoélectrique Bon état, fonctionne



EQUIPEMENTS MECANQUES

12 / 32

Date : 26/01/2017

N° Rapport : 8330218-002-1

N°ordre : 2

Ascenseur

CONSTRUCTEUR : OTIS

TYPE : EUROPA 2000

CAPACITE :

ANNEE : 1993

Dispositifs de verrouillage porte(s)	Bon état, fonctionne
Contrôle de fermeture porte(s)	Bon état, fonctionne
Eclairage normal	Bon état, fonctionne
Eclairage secours	Bon état, fonctionne
Affichage	En place, bon état
Organes de commande	Bon état, fonctionnent
Dispositif réouverture portes	Fonctionne
Dispositif demande de secours	Sonnette et téléphone vers le PC
	Bon état, fonctionne

SEMECCEL CITE DE L'ESPACE

AVENUE JEAN GONORD
BP 25855

31506 TOULOUSE CEDEX 5

RAPPORT DE VERIFICATION**MISSION EFFECTUEE :**Code mission (*) : B21
Date de vérification : 25/01/2017
Vérificateur(s) APAVE : SALINAS Denis**LIEU DE VERIFICATION :**Dossier n° : .
Repère Usine : Cité de l'Espace
Repère Bâtiment : MONTE CHARGE
Repère Service : BOJ 93**APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE**Désignation : Ascenseur N 3 Code : 5030
Constructeur : OTIS Marque :
N° d'Identif. : 45 KFL 333 Type : Simplex
Année (plaque) : 1996Particularité : ASCENSEUR HYDRAULIQUE 3 NIVEAUX - 2 VÉRINS SIMPLE EFFET + 4 CHAINES
MACHINERIE BASSE LATÉRALE
1 FACE D'ACCÈS - PORTES AUTOMATIQUES COULISSANT HORIZONTALEMENT

Charge nominale en cabine : 1000kg, 13personnes

Vitesse 0.50m/s V de prise regulateur 0.70m/s

Déclaration de conformité : Sans objet*Marquage* : Sans objet**CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION ***

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Ascenseur/Monte-charge/Elévateur de personnes - Examen de l'état de conservation et essais de fonctionnement.

Arrêté du 29 décembre 2010

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception et aux prescriptions techniques applicables, ainsi que des mesures d'organisation et les règles générales de prévention.

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts, mentionnés ci-après, auxquelles il convient de remédier.

GAINES

- PRESENCE DE CANALISATION ETRANGERE EN GAINES ET MACHINERIE .LE LOCAL EST EXCLUSIVEMENT RESERVE AU SERVICE DE L ASCENSEUR

Ascenseur N 3

CONSTRUCTEUR : OTIS

TYPE : Simplex

CAPACITE :

ANNEE : 1996

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>GAINÉ</u>	ENTIÈREMENT CLOSE - Maçonnerie
Parois de protection	Voir observation
Garde-pieds - seuils	Bon état
Moyens d'accès cuvette	En place, bon état
Eléments de guidage	Bon état apparent
<u>ORGANES DE SUSPENSION</u>	2 VÉRINS SIMPLE EFFET + 2 CHAINES 6x6, pas de 19,5mm PAR VÉRIN
Etat général	Bon état apparent
Attaches	Bon état apparent
Poulies - pignons	Bon état apparent
Vérin	Bon état apparent
<u>LOCAUX MACHINE ET/OU POULIES</u>	MACHINERIE BASSE LATÉRALE, SUR 2 NIVEAUX
Accès locaux	Centrale hydraulique GMV 3010 1" 1/4
Affichage	En place, installation correcte, bon état
Accès intérieur local	En place, bon état
Mécanisme de levage	Bon état
Système de freinage	Bon état apparent
<u>DISPOSITIFS DE SECURITE</u>	Fonctionne, sans défaut apparent
Parachute habitacle	PARACHUTE DE CABINE COMMANDE PAR LIMITEUR DE VITESSE - Contact de parachute en haut de la cabine
Limiteur de vitesse	Commandé par limiteur de vitesse
Dispositif s'opposant à la dérive	Fonctionne, sans défaut apparent
Contrôle rupture/mou de suspente	OTIS 15 A 9669A - T serial K01
Autre(s) dispositif(s)	Vn = 0,50m/s - V prise = 0,70m/s
<u>EQUIPEMENTS DES PALIERS</u>	Marquage epsilon: D 88 - EGB 053/4
Organes de commande	Fonctionne, sans défaut apparent
Signalisation	Renivelage + retour automatique temporisé au niveau inférieur.
Affichage	Fonctionne, sans défaut apparent
<u>PORTES PALIERES</u>	Bon état, fonctionne
Eléments constitutifs - mécanismes	Bon état, fonctionne(nt)
Dispositifs de verrouillage	BOUTONS POUSSOIRS LUMINEUX + CONTACT A CLÉ
Contrôles de fermeture	Bon état, fonctionnent
Protections fermeture porte(s)	Bon état, fonctionne
Dispositifs déverrouillage de secours	Bon état
<u>HABITACLE/CABINE</u>	MÉCANIQUES COULISSANT HORIZONTALEMENT, À FERMETURE CENTRALE ET À ENTRAÎNEMENT SIMULTANÉ - 2x2 VANTAUX.
Eléments constitutifs	Serrures SELCOM - Marquage epsilon: D 92 - ETV 441
Trappe(s) de secours	Bon état, fonctionnent
Garde-pieds	Bon état, fonctionnent
	Contact de choc + cellule photoélectrique
	Bon état, fonctionnent
	Fonctionnent
	PLEINE MÉTALLIQUE, 1 FACE D'ACCÈS - PORTE AUTOMATIQUE COULISSANT HORIZONTALEMENT, A FERMETURE CENTRALE, 2x2 VANTAUX
	CELLULE SIMPLE - Dimensions: Profondeur = 2100mm, Largeur = 1500mm, Passage libre = 1500mm
	Bon état
	Bon état, fonctionne(nt)
	Bon état, fonctionne



EQUIPEMENTS MECANQUES

16 / 32

Date : 26/01/2017

N° Rapport : 8330218-002-1

N°ordre : 3

Ascenseur N 3

CONSTRUCTEUR : OTIS

TYPE : Simplex

CAPACITE :

ANNEE : 1996

Porte(s)	Bon état, fonctionne(nt)
Protection fermeture porte(s)	Contact de choc + cellule photoélectrique
	Bon état, fonctionne
Dispositifs de verrouillage porte(s)	Bon état, fonctionne
Contrôle de fermeture porte(s)	Bon état, fonctionne
Eclairage normal	Bon état, fonctionne
Eclairage secours	Bon état, fonctionne
Affichage	En place, bon état
Organes de commande	Bon état, fonctionnent
Dispositif réouverture portes	Fonctionne
Dispositif demande de secours	Sonnette et téléphone vers le PC
	Bon état, fonctionne

SEMECCEL CITE DE L'ESPACE

AVENUE JEAN GONORD
BP 25855

31506 TOULOUSE CEDEX 5

RAPPORT DE VERIFICATION**MISSION EFFECTUEE :**Code mission (*) : B21
Date de vérification : 25/01/2017
Vérificateur(s) APAVE : SALINAS Denis**LIEU DE VERIFICATION :**Dossier n° : .
Repère Usine : Cité de l'Espace
Repère Bâtiment : ASTRALIA ACCUEIL
Repère Service : AMB 37**APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE**Désignation : Ascenseur Code : 5030
Constructeur : CFA Marque : ENTRETIEN OTIS
N° d'Identif. : 94 N 38738 Type : ADHERENCE
Année (plaque) : 2001Particularité : ASCENSEUR À ADHÉRENCE 3 NIVEAUX SANS LOCAL DE MACHINE - 5 CABLES ACIER SUR 1 BRIN
TABLEAU DE COMMANDE DANS LE MONTANT DE LA PORTE PALIÈRE DU HAUT
2 FACE D'ACCÈS - PORTES AUTOMATIQUES COULISSANT HORIZONTALEMENTCharge nominale en cabine : 630kg, 8 personnes
Vitesse 1m/s V de prise regulateur 1.35m/s en descente V de prise en montee 1.41m/s
Triphonie fonctionne marque MENCO*Déclaration de conformité* : Non présentée*Marquage* : CE apposé**CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION ***

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Ascenseur/Monte-charge/Elévateur de personnes - Examen de l'état de conservation et essais de fonctionnement.

Arrêté du 29 décembre 2010

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception et aux prescriptions techniques applicables, ainsi que des mesures d'organisation et les règles générales de prévention.

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts, mentionnés ci-après, auxquelles il convient de remédier.

EQUIPEMENTS DES PALIERS

- INDICATEUR SENS DEPLACEMENT AUX PALIERS A REVISER

HABITACLE/CABINE

- Assurer le fonctionnement du dispositif d'éclairage de secours.

Ascenseur

CONSTRUCTEUR : CFA

TYPE : ADHERENCE

CAPACITE :

ANNEE : 2001

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>GAINÉ</u>	ENTIÈREMENT CLOSE - Maçonnerie
Parois de protection	En place, bon état
Garde-pieds - seuils	Bon état
Moyens d'accès cuvette	En place, bon état
Eléments de guidage	Bon état apparent
<u>ORGANES DE SUSPENSION</u>	5 CABLES ACIER DE DIAMÈTRE = 10 mm - 1 BRIN
Etat général	Bon état apparent
Attaches	Bon état apparent
Poulies - pignons	Bon état apparent
<u>LOCAUX MACHINE ET/OU POULIES</u>	EN GAINÉ ET AU PALIER
Accès locaux	En place, installation correcte, bon état
Affichage	En place, bon état
Accès intérieur local	Bon état
Mécanisme de levage	Bon état apparent
Système de freinage	Fonctionne, sans défaut apparent
<u>DISPOSITIFS DE SECURITE</u>	PARACHUTE DE CABINE COMMANDE PAR LIMITEUR DE VITESSE
Parachute habitacle	Commandé par limiteur de vitesse, prise dans les 2 sens. OTIS 9672 A - CE 0635
	Fonctionne, sans défaut apparent
Dispositif vitesse excessive montée	PARACHUTE DOUBLE SENS
	Bon état apparent
Limiteur de vitesse	OTIS 15 TAA 20602 E1 Vn = 1,00m/s - V prise descente = 1,35m/s - Vitesse de prise montée = 1,41 m/s 2001 - CE 0036
	Fonctionne, sans défaut apparent
Dispositif d'immobilisation (maintenance)	En place, bon état, fonctionne
Autre(s) dispositif(s)	SURCOURSE HAUT ET BAS
	Bon état, fonctionne(nt)
<u>EQUIPEMENTS DES PALIERS</u>	BOUTONS POUSSOIRS LUMINEUX
Organes de commande	Bon état, fonctionnent
Signalisation	Voir observation
Affichage	Bon état
<u>PORTES PALIERES</u>	MÉCANIQUES COULISSANT HORIZONTALEMENT, À FERMETURE LATÉRALE ET À ENTRAÎNEMENT SIMULTANÉ - 2 VANTAUX. PASSAGE LIBRE = Serrures OTIS PRIMA FAA 23050 G - Serrures CE 0088 - Certificate 007/0499/15
Eléments constitutifs - mécanismes	Bon état, fonctionnent
Dispositifs de verrouillage	Bon état, fonctionnent
Contrôles de fermeture	Bon état, fonctionnent
Protections fermeture porte(s)	Contact de choc + cellule photoélectrique
	Bon état, fonctionnent
Dispositifs déverrouillage de secours	Fonctionnent
<u>HABITACLE/CABINE</u>	PLEINE MÉTALLIQUE, 2 FACES D'ACCÈS - PORTES AUTOMATIQUES COULISSANT HORIZONTALEMENT, A FERMETURE LATÉRALE, 2 VANTAUX
	CELLULE SIMPLE - Dimensions: Profondeur = 1470mm, Largeur = 1070mm, Passage libre = 800mm
Eléments constitutifs	Bon état
Garde-pieds	Bon état, fonctionne
Porte(s)	Bon état, fonctionne(nt)



EQUIPEMENTS MECANQUES

20 / 32

Date : 26/01/2017

N° Rapport : 8330218-002-1

N°ordre : 4

Ascenseur

CONSTRUCTEUR : CFA

TYPE : ADHERENCE

CAPACITE :

ANNEE : 2001

Protection fermeture porte(s)	Contact de choc + cellule photoélectrique
	Bon état, fonctionne
Dispositifs de verrouillage porte(s)	Bon état, fonctionne
Contrôle de fermeture porte(s)	Bon état, fonctionne
Eclairage normal	Bon état, fonctionne
Eclairage secours	Fonctionnement défectueux
Affichage	En place, bon état
Organes de commande	Bon état, fonctionnent
Dispositif réouverture portes	Fonctionne
Dispositif demande de secours	Triphonie vers le PC
	Bon état, fonctionne

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts, mentionnés ci-après, auxquelles il convient de remédier.

GAINÉ

- CUVETTE A NETTOYER / PRESENCE D HUILE /EAU

HABITACLE/CABINE

- Assurer le fonctionnement du dispositif d'éclairage de secours.

Ascenseur N 4

CONSTRUCTEUR : THYSSEN

TYPE : Simplex

CAPACITE :

ANNEE : 1996

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>GAINÉ</u>	ENTIÈREMENT CLOSE - Maçonnerie
Parois de protection	En place, bon état
Garde-pieds - seuils	Bon état
Moyens d'accès cuvette	Voir observation
Eléments de guidage	Bon état apparent
<u>ORGANES DE SUSPENSION</u>	1 VÉRIN SIMPLE EFFET - 4 CABLES ACIER DE DIAMÈTRE = 10 mm
Etat général	Bon état apparent
Attaches	Bon état apparent
Poulies - pignons	Bon état apparent
Vérin	Bon état apparent
<u>LOCAUX MACHINE ET/OU POULIES</u>	MACHINERIE BASSE DÉPORTÉE - ACCÈS PAR PORTE DE HAUTEUR = 1,75 m, AVEC RESSAUT A L'ENTRÉE
Accès locaux	Centrale hydraulique GMV 3010 1" 1/4
Affichage	En place, installation correcte, bon état
Mécanisme de levage	En place, bon état
Système de freinage	Bon état apparent
<u>DISPOSITIFS DE SECURITE</u>	Fonctionne, sans défaut apparent
Parachute habitacle	SOUPAPE DE RUPTURE + RUPTURE D'ORGANES DE SUSPENTE
	Soupape GMV Type 3006,
	Fonctionne, sans défaut apparent
Dispositif s'opposant à la dérive	Renivelage + retour automatique temporisé au niveau inférieur.
	Fonctionne, sans défaut apparent
Contrôle rupture/mou de suspenste	Bon état, fonctionne
Autre(s) dispositif(s)	Bouton d'arrêt en cuvette
	Bon état, fonctionne(nt)
<u>EQUIPEMENTS DES PALIERS</u>	BOUTONS POUSSOIRS LUMINEUX
Organes de commande	Bon état, fonctionnent
Signalisation	Bon état, fonctionne
Affichage	Bon état
<u>PORTES PALIERES</u>	MÉCANIQUES COULISSANT HORIZONTALEMENT, À FERMETURE LATÉRALE ET À ENTRAÎNEMENT SIMULTANÉ - 2 VANTAUX.
	Serrures THYSSEN - Marquage epsilon: 529 F 86 - CCT 92003 - Type M2TS6/M2ZS6
Eléments constitutifs - mécanismes	Bon état, fonctionnent
Dispositifs de verrouillage	Bon état, fonctionnent
Contrôles de fermeture	Bon état, fonctionnent
Protections fermeture porte(s)	Contact de choc + cellule photoélectrique
	Bon état, fonctionnent
Dispositifs déverrouillage de secours	Fonctionnent
<u>HABITACLE/CABINE</u>	PLEINE MÉTALLIQUE, 2 FACES D'ACCÈS - PORTES AUTOMATIQUES COULISSANT HORIZONTALEMENT, A FERMETURE LATÉRALE, 2 VANTAUX
	CELLULE SIMPLE - Dimensions: Profondeur = 1500mm, Largeur = 1070mm, Passage libre = 800mm
Eléments constitutifs	Bon état
Trappe(s) de secours	Bon état, fonctionne(nt)
Garde-pieds	Bon état, fonctionne
Porte(s)	Bon état, fonctionne(nt)
Protection fermeture porte(s)	Contact de choc + cellule photoélectrique
	Bon état, fonctionne
Dispositifs de verrouillage porte(s)	Bon état, fonctionne



EQUIPEMENTS MECANIQUES

24 / 32

Date : 26/01/2017

N° Rapport : 8330218-002-1

N°ordre : 5

Ascenseur N 4

CONSTRUCTEUR : THYSSEN

TYPE : Simplex

CAPACITE :

ANNEE : 1996

Contrôle de fermeture porte(s)	Bon état, fonctionne
Eclairage normal	Bon état, fonctionne
Eclairage secours	Fonctionnement défectueux
Affichage	En place, bon état
Organes de commande	Bon état, fonctionnent
Dispositif réouverture portes	Fonctionne
Dispositif demande de secours	Sonnette et report d'alarme vers le PC
	Bon état, fonctionne



EQUIPEMENTS MECANQUES

25 / 32

Date : 26/01/2017

N° Rapport : 8330218-002-1

N°ordre : 6

SEMECCEL CITE DE L'ESPACE

AVENUE JEAN GONORD
BP 25855

31506 TOULOUSE CEDEX 5

RAPPORT DE VERIFICATION

MISSION EFFECTUEE :

Code mission (*) : B21
Date de vérification : 25/01/2017
Vérificateur(s) APAVE : SALINAS Denis

LIEU DE VERIFICATION :

Dossier n° : .
Repère Usine : Cité de l'Espace
Repère Bâtiment : Panoramique Ext.
Repère Service : BOJ 92

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE

Désignation : Ascenseur Code : 5030
Constructeur : OTIS Marque : ENTRETIEN OTIS
N° d'Identif. : 45 NVE 270 Type : Simplex
Année (plaque) : 2000

Particularité : HYDRAULIQUE DANS GAINÉ VITRÉE- 1 VÉRIN DIRECT
MACHINERIE BASSE DÉPORTÉE
2 FACES D'ACCÈS - PORTES AUTOMATIQUES COULISSANT HORIZONTALEMENT
3 NIVEAUX DESSERVIS - VITESSE NOMINALE: 0,40 m/s

Charge nominale en cabine : 650kg, 8 personnes

Triphonie fonctionne marque memco

Déclaration de conformité : Non présentée

Marquage : CE apposé

CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION *

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Ascenseur/Monte-charge/Elévateur de personnes - Examen de l'état de conservation et essais de fonctionnement.

Arrêté du 29 décembre 2010

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception et aux prescriptions techniques applicables, ainsi que des mesures d'organisation et les règles générales de prévention.

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts, mentionnés ci-après, auxquelles il convient de remédier.

GAINES

- PRESENCE D EAU EN CUVETTE A ETANCHER

EQUIPEMENTS DES PALIERS

- COMMANDE AU - 2 A REVISER AU PALIER

PORTES PALIERES

- 1 CELLULE TOUTE HAUTEUR A REVISER

Ascenseur

CONSTRUCTEUR : OTIS

TYPE : Simplex

CAPACITE :

ANNEE : 2000

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>GAINÉ</u>	ENTIÈREMENT CLOSE - Vitrée
Parois de protection	En place, bon état
Garde-pieds - seuils	Bon état
Moyens d'accès cuvette	Voir observation
Eléments de guidage	Bon état apparent
<u>ORGANES DE SUSPENSION</u>	1 VÉRIN SIMPLE EFFET DIRECT
Etat général	Bon état apparent
Attaches	Bon état apparent
Poulies - pignons	Bon état apparent
Vérin	Bon état apparent
<u>LOCAUX MACHINE ET/OU POULIES</u>	MACHINERIE BASSE DÉPORTÉE - ACCÈS DE PLEIN PIED
Accès locaux	Centrale hydraulique ZIEHL ABEGG - CE
Affichage	En place, installation correcte, bon état
Mécanisme de levage	En place, bon état
Système de freinage	Bon état apparent
<u>DISPOSITIFS DE SECURITE</u>	Fonctionne, sans défaut apparent
Parachute habitacle	SOUPAPE DE RUPTURE
	Soupape de rupture
	Fonctionne, sans défaut apparent
Dispositif s'opposant à la dérive	Renivelage + retour automatique temporisé au niveau inférieur.
	Fonctionne, sans défaut apparent
Autre(s) dispositif(s)	Bouton d'arrêt en cuvette
	Bon état, fonctionne(nt)
<u>EQUIPEMENTS DES PALIERS</u>	BOUTONS POUSSOIRS LUMINEUX
Organes de commande	Voir observation
Signalisation	Bon état, fonctionne
Affichage	Bon état
<u>PORTES PALIERES</u>	MÉCANIQUES COULISSANT HORIZONTALEMENT, À FERMETURE LATÉRALE ET À ENTRAÎNEMENT SIMULTANÉ - 2 VANTAUX.
	Serrures OTIS FAA 23400 L
Eléments constitutifs - mécanismes	Bon état, fonctionnent
Dispositifs de verrouillage	Bon état, fonctionnent
Contrôles de fermeture	Bon état, fonctionnent
Protections fermeture porte(s)	Contact de choc + cellule photoélectrique
	Voir observation
Dispositifs déverrouillage de secours	Fonctionnent
<u>HABITACLE/CABINE</u>	PLEINE MÉTALLIQUE, 2 FACES D'ACCÈS - PORTES AUTOMATIQUES COULISSANT HORIZONTALEMENT, A FERMETURE LATÉRALE, 2 VANTAUX
	CELLULES SIMPLES - Dimensions: Profondeur = 1500mm, Largeur = 1070mm, Passage libre = 800mm
Eléments constitutifs	Bon état
Garde-pieds	Bon état, fonctionne
Porte(s)	Bon état, fonctionne(nt)
Protection fermeture porte(s)	Contact de choc + cellule photoélectrique
	Bon état, fonctionne
Dispositifs de verrouillage porte(s)	Bon état, fonctionne
Contrôle de fermeture porte(s)	Bon état, fonctionne
Eclairage normal	Bon état, fonctionne
Eclairage secours	Bon état, fonctionne



EQUIPEMENTS MECANIQUES

28 / 32

Date : 26/01/2017

N° Rapport : 8330218-002-1

N°ordre : 6

Ascenseur

CONSTRUCTEUR : OTIS

TYPE : Simplex

CAPACITE :

ANNEE : 2000

Affichage

En place, bon état

Organes de commande

Bon état, fonctionnent

Dispositif réouverture portes

Fonctionne

Dispositif demande de secours

Sonnette et téléphone vers le PC

Bon état, fonctionne

SEMECCEL CITE DE L'ESPACE

AVENUE JEAN GONORD
BP 25855

31506 TOULOUSE CEDEX 5

RAPPORT DE VERIFICATION**MISSION EFFECTUEE :**Code mission (*) : B21
Date de vérification : 25/01/2017
Vérificateur(s) APAVE : SALINAS Denis**LIEU DE VERIFICATION :**Dossier n° : .
Repère Usine : Cité de l'Espace
Repère Bâtiment : ACCUEIL
Repère Service : BOJ 94**APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE**

Désignation : Ascenseur N 1

Code : 5030

Constructeur : OTIS

Marque : ENTRETIEN OTIS

N° d'Identif. : 45 NGZ 181

Type : 2000 E

Année (plaque) : 1996

Particularité : ASCENSEUR À ADHÉRENCE 4 NIVEAUX - 5 CABLES ACIER DE DIAMÈTRE 10 mm SUR 2 BRINS
MACHINERIE BASSE LATÉRALE
PORTES AUTOMATIQUES COULISSANT HORIZONTALEMENT - 1 FACE D'ACCÈS

Charge nominale en cabine : 1000kg, 13 personnes

Vitesse 0.63 m/s V prise 0.93 m/s

TRIPHONIE FONCTIONNE MARQUE MEMCO

ERP - Etablissement recevant du public - Type : - Catégorie : 2

Déclaration de conformité : Sans objet*Marquage* : Sans objet**CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION ***

(* Se reporter aux pages 2 et suivantes)

Ascenseur/Monte-charge/Elévateur de personnes - Examen de l'état de conservation et essais de fonctionnement.

Arrêté du 29 décembre 2010

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception et aux prescriptions techniques applicables, ainsi que des mesures d'organisation et les règles générales de prévention.

RESULTATS DE LA VERIFICATION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts, mentionnés ci-après, auxquelles il convient de remédier.

DISPOSITIFS DE SECURITE

- Voyant indicateur niveau palier a reviser en machinerie

Ascenseur N 1

CONSTRUCTEUR : OTIS

TYPE : 2000 E

CAPACITE :

ANNEE : 1996

CONSTATATIONS FAITES AU COURS DE L'EXAMEN

DESIGNATION	CONSTATATION
<u>GAINÉ</u>	ENTIÈREMENT CLOSE - Maçonnerie
Parois de protection	En place, bon état
Garde-pieds - seuils	Bon état
Moyens d'accès cuvette	En place, bon état
Eléments de guidage	Bon état apparent
<u>ORGANES DE SUSPENSION</u>	5 CABLES ACIER DE DIAMÈTRE = 10 mm - 2 BRINS
Etat général	Bon état apparent
Attaches	Bon état apparent
Poulies - pignons	Bon état apparent
<u>LOCAUX MACHINE ET/OU POULIES</u>	MACHINERIE BASSE LATÉRALE
	Moto-réducteur électrique 2 vitesses
Accès locaux	En place, installation correcte, bon état
Affichage	En place, bon état
Accès intérieur local	Bon état
Mécanisme de levage	Bon état apparent
Système de freinage	Fonctionne, sans défaut apparent
<u>DISPOSITIFS DE SECURITE</u>	PARACHUTE DE CABINE COMMANDE PAR LIMITEUR DE VITESSE
Parachute habitacle	Commandé par limiteur de vitesse
	Fonctionne, sans défaut apparent
Limiteur de vitesse	REGULATEUR OTIS
	Fonctionne, sans défaut apparent
Autre(s) dispositif(s)	Hors-course haut et bas et bouton d'arrêt en cuvette
	Voir observation
<u>EQUIPEMENTS DES PALIERS</u>	BOUTONS POUSSOIRS LUMINEUX
Organes de commande	Bon état, fonctionnent
Signalisation	Bon état, fonctionne
Affichage	Bon état
<u>PORTES PALIERES</u>	MÉCANIQUES COULISSANT HORIZONTALEMENT, À FERMETURE CENTRALE ET À ENTRAÎNEMENT SIMULTANÉ - 2 VANTAUX.
	PASSAGE LIBRE = 800mm - Serrures OTIS FAA 23100 D -Serrures FAA 23400 G
	Marquage Epsilon: 529 F 86 - CCT 94003
Eléments constitutifs - mécanismes	Bon état, fonctionnent
Dispositifs de verrouillage	Bon état, fonctionnent
Contrôles de fermeture	Bon état, fonctionnent
Protections fermeture porte(s)	Contact de choc + cellule photoélectrique
	Bon état, fonctionnent
Dispositifs déverrouillage de secours	Fonctionnent
<u>HABITACLE/CABINE</u>	PLEINE MÉTALLIQUE, 1 FACE D'ACCÈS - PORTE AUTOMATIQUE COULISSANT HORIZONTALEMENT, A FERMETURE CENTRALE, 2 VANTAUX
	CELLULE SIMPLE - Dimensions: Profondeur = 2200mm, Largeur = 1100mm, Passage libre = 800mm
Eléments constitutifs	Bon état
Garde-pieds	Bon état, fonctionne
Porte(s)	Bon état, fonctionne(nt)
Protection fermeture porte(s)	Contact de choc + cellule photoélectrique
	Bon état, fonctionne
Dispositifs de verrouillage porte(s)	Bon état, fonctionne
Contrôle de fermeture porte(s)	Bon état, fonctionne



EQUIPEMENTS MECANIQUES

32 / 32

Date : 26/01/2017

N° Rapport : 8330218-002-1

N°ordre : 7

Ascenseur N 1

CONSTRUCTEUR : OTIS

TYPE : 2000 E

CAPACITE :

ANNEE : 1996

Eclairage normal	Bon état, fonctionne
Eclairage secours	Bon état, fonctionne
Affichage	En place, bon état
Organes de commande	Bon état, fonctionnent
Dispositif réouverture portes	Fonctionne
Dispositif demande de secours	Sonnette + téléphone vers le PC
	Bon état, fonctionne

**SEMECCEL CITE DE L'ESPACE
AVENUE JEAN GONORD
BP 25855
31506 TOULOUSE CEDEX 5**

A l'attention de M LAPIZE PATRICK

Vérification effectuée le : 25/01/2017

Rapport n° : 8330218-002-1

Etude de sécurité spécifique des équipements de transport mécaniques



Agence de TOULOUSE Rive Gauche

22 avenue Clément Ader 31770 COLOMIERS

Téléphone : 05 61 37 62 62 - Fax : 05 34 46 82 88

Apave - 191 rue de Vaugirard - 75738 Paris Cedex 15 - SA au capital de 222 024 163 € - RCS Paris 527 573 141

Filiales opérationnelles : **Apave Alsacienne SAS** - RCS 301 570 446 ; **CETE Apave Nord-Ouest** - RCS 419 671 425 ;

Apave Parisienne SAS - RCS 393 168 273 ; **Apave Sudeurope SAS** - RCS 518 720 925

SEMECCEL CITE DE L'ESPACE
AVENUE JEAN GONORD
BP 25855

31506 TOULOUSE CEDEX 5

Artigues, le 26/01/2017

ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Messieurs,
Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint l'étude de sécurité spécifique relative aux interventions de vérification d'équipements figurant parmi ceux mentionnés à l'article R.4543-1 du code du travail :
Ascenseur

Etude de sécurité effectuée le : **31/10/2011**

Etude de sécurité mise à jour le : **25/01/2017**

L'étude de sécurité est limitée aux risques spécifiques auxquels sont exposés les intervenants Apave qui effectuent des vérifications sur ces appareils ; elle est réalisée en application des articles R.4543-2 à R.4543-11 du code du travail.

Cette étude de sécurité spécifique ne préjuge pas des risques concernant les autres entreprises intervenantes telles que celles qui effectuent des travaux de maintenance, de réparation ou de transformation des appareils.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

**Adresse de l'installation concernée
ou de rattachement :**

SEMECCEL CITE DE L'ESPACE
AVENUE JEAN GONORD
BP 25855

31506 TOULOUSE CEDEX 5

Vérificateur : **SALINAS Denis**

Agence de TOULOUSE Rive Gauche
22 avenue Clément Ader

31770 COLOMIERS

Téléphone : 05 61 37 62 62

Télécopie : 05 34 46 82 88

ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE - LISTE DES EQUIPEMENTS

désignés par contrat ou convention

N° ordre	Code	Equipement	Constructeur	N° identification	Risque
1	5030	Ascenseur	CFA	94 N 38739	R
2	5030	Ascenseur	OTIS	45 NDM 327	R
3	5030	Ascenseur N 3	OTIS	45 KFL 333	R
4	5030	Ascenseur	CFA	94 N 38738	R
5	5030	Ascenseur N 4	THYSSEN	AM 80301	R
6	5030	Ascenseur	OTIS	45 NVE 270	R
7	5030	Ascenseur N 1	OTIS	45 NGZ 181	R

ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Désignation : Ascenseur	Repère Géogr. : Cité de l'Espace IMAX AMB 39	
Constructeur : CFA	Repère Géogr. :	
N° d'Identif : 94 N 38739	N° appareil : 1	
Localisation	Constatacion	Risque
Portes palières	RO - Absence de risque constaté	
Station d'entraînement	RO - Absence de risque constaté	
Cuvette et gaine	RO - Absence de risque constaté	
Autre zone	RO - Absence de risque constaté	
Local machines	RO - Absence de risque constaté	
Toit de cabine	RO - Absence de risque constaté	
Fiche signalétique récapitulant les risques affichée dans ou près du local de la machine : oui		
Désignation : Ascenseur	Repère Géogr. : Cité de l'Espace EXPO BOJ 95	
Constructeur : OTIS	Repère Géogr. :	
N° d'Identif : 45 NDM 327	N° appareil : 2	
Localisation	Constatacion	Risque
Cuvette et gaine	PROTEGER PAR 30 mA LA LUMIERE GAINES ET MACHINERIE	Electrisation
Fiche signalétique récapitulant les risques affichée dans ou près du local de la machine : oui		
Désignation : Ascenseur N 3	Repère Géogr. : Cité de l'Espace MONTE CHARGE BOJ 93	
Constructeur : OTIS	Repère Géogr. :	
N° d'Identif : 45 KFL 333	N° appareil : 3	
Localisation	Constatacion	Risque
Cuvette et gaine	METTRE 30mA sur eclaireage gaine et machinerie	Electrisation
Toit de cabine	fin de cours inspection haut a remettre	Heurt
Fiche signalétique récapitulant les risques affichée dans ou près du local de la machine : oui		
Désignation : Ascenseur	Repère Géogr. : Cité de l'Espace ASTRALIA ACCUEIL AMB 37	
Constructeur : CFA	Repère Géogr. :	
N° d'Identif : 94 N 38738	N° appareil : 4	
Localisation	Constatacion	Risque
Local machines	RO - Absence de risque constaté	
Toit de cabine	RO - Absence de risque constaté	
Station d'entraînement	RO - Absence de risque constaté	
Cuvette et gaine	RO - Absence de risque constaté	
Portes palières	RO - Absence de risque constaté	
Autre zone	RO - Absence de risque constaté	
Fiche signalétique récapitulant les risques affichée dans ou près du local de la machine : oui		

ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Désignation : Ascenseur N 4	Repère Géogr. : Cité de l'Espace ARIANNE 5 BOJ 97	
Constructeur : THYSSEN	Repère Géogr. :	
N° d'Identif : AM 80301	N° appareil : 5	
Localisation	Constatacion	Risque
Cuvette et gaine	mettre 30mA pour eclaireage gaine et machinerie	Electrisation
Fiche signalétique récapitulant les risques affichée dans ou près du local de la machine : oui		
Désignation : Ascenseur	Repère Géogr. : Cité de l'Espace Panoramique Ext. BOJ 92	
Constructeur : OTIS	Repère Géogr. :	
N° d'Identif : 45 NVE 270	N° appareil : 6	
Localisation	Constatacion	Risque
Local machines	proteger eclaireage machinerie par 30 mA	Electrisation
Fiche signalétique récapitulant les risques affichée dans ou près du local de la machine : oui		
Désignation : Ascenseur N 1	Repère Géogr. : Cité de l'Espace ACCUEIL BOJ 94	
Constructeur : OTIS	Repère Géogr. :	
N° d'Identif : 45 NGZ 181	N° appareil : 7	
Localisation	Constatacion	Risque
Cuvette et gaine	METTRE 30 mA sur eclaireage gaine et machinerie	Electrisation
Station d'entrainement	carteriser poulie motrice	Ecrasement Cisaillement
Fiche signalétique récapitulant les risques affichée dans ou près du local de la machine : oui		